

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt-huit mars deux mille treize, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 18/03/2013

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 38

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Bernard DUMONT, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Jean-Pierre MORLON Pierre LANGLADE, Paul DUCHEZ, Sylvie ALAMARGOT (en remplacement de Dominique GILLES), Gérard BARRAUD, Jean-Claude BASSET, Gérard BEAUBIER, Jean-Louis BREGAIN, Daniel CADET, Sylvette CHADELAUD, Catherine CELESTIN, Arlette DEMAR, Michelle DEMONET (en remplacement de Dominique DUNAUD), Patrick DESCHARLES, Camille DUDOGNON, Alain FAUCHER, Catherine GAUTHIER, Valérie GIROIR, Hubert LEHMANN, Isabelle LEON (en remplacement d'Edith LERENARD), Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Chantal MOUNIER (en remplacement de Rémi JANDAUD), Henri PALA, Emmanuel POISSON, Claude REYNAUD (en remplacement de Yves CHABRIER), Sabine VINCENT, Odette WENCLICK (en remplacement de Nadine MAGY), Philippe STEYAERT.

**EXCUSEE :** Béatrice DUFOUR, Monique REIX-BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## **2013-043 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 DE LA ZAE DU THEIL**

**Vu** l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,  
**Vu** l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2012 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de Christine RIFFAUD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2012, dressé par Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Madame Christine RIFFAUD présente le résumé suivant du compte administratif 2012 :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent	Dépenses / Déficit	Recettes / Excédent
Opérations de l'exercice	24 138,16	224 138,16	96 385,82	38 566,64	120 523,98	262 704,80
Résultats de clôture	--	200 000,00	57 819,18	--	57 819,18	200 000,00
Résultats reportés	--	--	136 678,02	--	136 678,02	--
Totaux cumulés	--	200 000,00	194 497,20	--	194 497,20	200 000,00
Restes à réaliser	--	--	--	--	--	--
Résultats définitifs	--	200 000,00	194 497,20	--	--	5 502,80

En l'absence de Monsieur le Président, Jean-Claude LEBLOIS

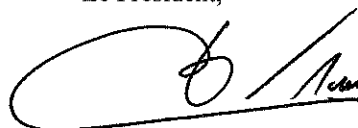
## **Le Conseil communautaire après en avoir délibéré par 35 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**Approuve** le compte administratif 2012 du budget annexe de la ZAE du Theil.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.  
Le 29 mars 2013

Certifié exécutoire  
Reçu à la Préfecture  
Le :  
Publié ou notifié  
Le :

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA ZAE DU THEIL

---

**Date de transmission de l'acte :** 08/04/2013

**Date de réception de l'accusé de réception :** 08/04/2013

---

**Numéro de l'acte :** 2013-043 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 087-248719361-20130328-2013-043-DE

---

**Date de décision :** 28/03/2013

**Acte transmis par :** Jean-Claude LEBLOIS

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires